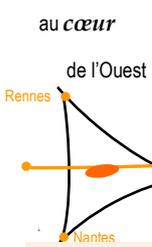


LES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS SUR LE PAYS DE CHATEAUBRIANT



Les besoins en services de garde

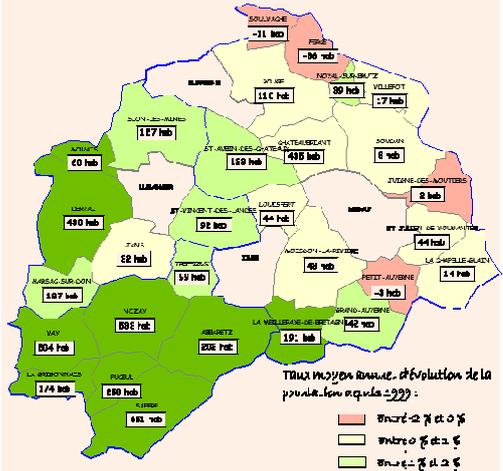
Dans le cadre d'une étude sur « les services de garde d'enfants sur le pays de Chateaubriant : quels besoins ? Quelle offre ? Quel impact sur l'insertion professionnelle des femmes ? », le Conseil de Développement a souhaité réaliser entre avril et juin 2008 une enquête sur les besoins des familles ayant au moins un enfant de moins de 12 ans.

Vous trouverez ci-dessous l'analyse des 700 questionnaires reçus.



Des croissances de population très importantes sur l'Ouest du pays...

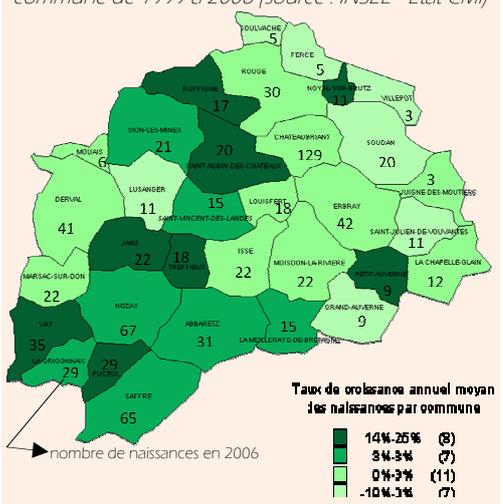
Évolutions démographiques depuis 1999 - (Source : INSEE : recensements provisoires de 2004 à 2007)
Attention : Données provisoires



Le Pays compte en 2007 4 400 habitants de plus qu'en 1999
(estimations et données provisoires)

... Qui se ressentent aussi au niveau des naissances

Taux de croissance annuel moyen des naissances par commune de 1999 à 2006 (source : INSEE - Etat Civil)



Le nombre de naissances sur le Pays augmente de 4 % par an en moyenne depuis 1999

Quelques données chiffrées (Source : CAF 2007)

Nombre de familles Dont familles monoparentales	5 011 488
Nombre d'enfants de 0 à 12 ans Dont enfants de 0 à 3 ans	9 435 2 413
Nombre de familles avec un enfant handicapé (0-20 ans)	117

Typologie des familles enquêtées

Les habitants de la Communauté de Communes de la Région de Nozay (22 % des familles du pays en 1999 - Source : INSEE) sont surreprésentés dans les familles enquêtées (37 % des retours) alors que cette situation est inversée pour le Castelbriantais (62 % des familles, 48 % des retours). 17 % des questionnaires concernent le secteur de Derval (16 % des familles du pays).

70 % des familles enquêtées comptent au moins 2 enfants (23 % ont au moins 3 enfants). Ce sont ainsi 1 296 enfants de 0 à 12 ans (14 % des enfants du pays*) qui constituent l'échantillon analysé dans cette étude.

Le taux de familles monoparentales dans l'enquête (10 % des retours) est conforme à celui constaté sur l'ensemble des familles du pays*.

Les familles et la garde d'enfants

L'assistante maternelle : le mode de garde privilégié

L'assistante maternelle est le mode de garde privilégié pour les enfants de 0 à 6 ans (56 % des familles l'utilisent pour un enfant de moins de 3 ans et 40 % pour un enfant de 3 à 6 ans).

Quel que soit l'âge de l'enfant, plus d'un enfant sur cinq est gardé régulièrement par la famille ou les amis, auquel s'ajoute le parent au foyer (15 % des enfants sont gardés par leur(s) parent(s)). Pour les enfants scolarisés, l'accueil périscolaire est privilégié à plus de 30 %.

Les haltes-garderies quant à elles sont surchargées entre mars et juin pour préparer la scolarisation des 2-3 ans.

A noter que l'accueil de loisirs est utilisé comme mode de garde régulier : près de 20 % des familles l'utilisent pour les 3-12 ans. Cet accueil est néanmoins peu adapté aux préadolescents (10-12 ans) en termes d'activités proposées.

Pour l'accueil occasionnel (principalement pour les imprévus liés au travail ou l'enfant malade), les familles font appel à 84 % à la famille ou aux amis.

Une flexibilité des modes d'accueil à améliorer

1 famille sur 3 est peu satisfaite du mode d'accueil actuel de ses enfants. Par ailleurs, 38 % des familles ont rencontré des problèmes pour trouver un mode d'accueil régulier pour leur enfant. Ce taux est plus important sur les communes situées à l'Ouest du pays qui ont vu leur population ainsi que les naissances augmenter de façon exponentielle ces dernières années.

Le besoin et le souhait principal des familles est d'élargir les horaires et jours de garde. L'amplitude horaire qui ressort le plus est 7h-20h. Le mercredi (en 1er lieu) puis le samedi, sont les 2 jours sur lesquels les besoins sont les plus importants.

Le manque de places chez une assistante maternelle et en structure collective arrivent en 2^{ème} et 3^{ème} position des difficultés rencontrées par les familles.

A noter que 42 familles ont cité « l'amélioration et le développement des structures d'accueil pour enfant handicapé » dans les mesures à privilégier pour faciliter la garde d'enfants.

Les familles monoparentales ont, quant à elles, plus de difficultés pour faire garder leurs enfants que les couples. Le coût du mode de garde semble être un frein un peu plus important pour cette population.

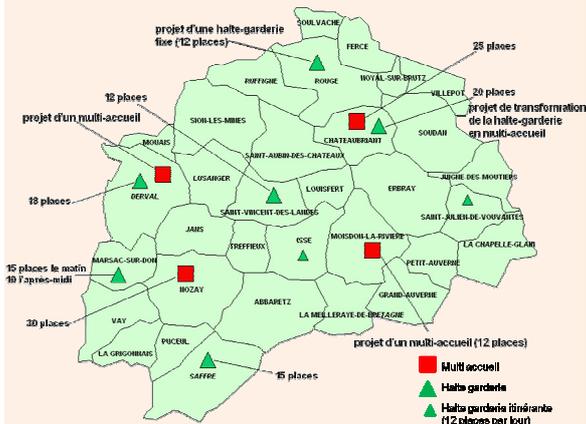
Par ailleurs, 36 % des familles estiment qu'un effort doit être fait en matière d'information sur toutes les possibilités de garde existantes.

* Source : CAF 2007

L'offre en services de garde sur le Pays de Châteaubriant

Les services collectifs maillent le territoire

Les services de garde collectifs (source : enquête services de garde - Conseil de Développement - 2008)

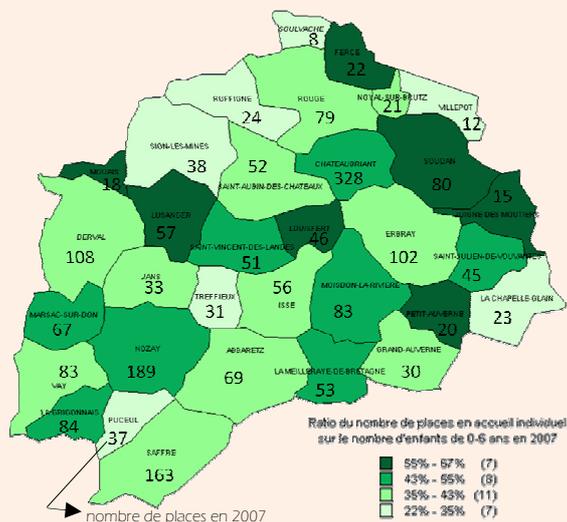


- 6 haltes-garderies (dont une itinérante) et 2 multi-accueils représentant 142 places pour les 0-4 ans ou les 0-6 ans
- 38 accueils périscolaires pour les 3-12 ans
- 16 accueils de loisirs utilisés par certaines familles comme service de garde le mercredi et les vacances scolaires.

⇒ Des établissements aux fonctionnements divers : Les horaires d'ouverture varient très fortement selon les services, le matin (de 7h15 à 8h45) et le soir (de 17h15 à 19h15). Par contre, tous sont fermés le week-end.

Les services individuels, une répartition inégale

Ratio du nombre de places en accueil individuel sur le nombre d'enfants de 0-6 ans en 2007 (source : PMI - 2007)



745 assistantes maternelles sur le Pays de Châteaubriant, soit 2 127 places. L'augmentation importante des naissances sur certaines communes engendre un manque d'assistantes maternelles.

La garde à domicile est un service complémentaire avec 5 associations d'emplois familiaux sur le territoire travaillant selon la demande tous les jours sur une amplitude horaire de 6h-21h.

Les nouveaux arrivants : une problématique spécifique ?

38 % des familles sont arrivées depuis moins de 5 ans sur leur commune. 46 % de ces familles rencontrent des difficultés pour trouver un mode d'accueil régulier pour leur enfant contre 38 % pour l'ensemble des réponses. Les jours et horaires des services sont soulignés comme première raison d'insatisfaction (47 % des nouveaux arrivants le soulignent contre 41 % pour l'ensemble des familles).

La distance domicile-travail explique probablement ces difficultés accrues. En effet, alors que 8 % des familles habitant depuis au moins 5 ans sur leur commune ont les 2 parents qui travaillent à plus de 30 km de leur domicile, ce taux atteint 19 % pour les nouveaux arrivants, d'où le besoin pour ces familles d'avoir un mode de garde avec une amplitude horaire élargie.

La garde d'enfants : un frein au retour à l'emploi des femmes

Les femmes sans emploi sont majoritairement en recherche de travail lorsqu'elles ont un enfant alors qu'avec plusieurs enfants, elles ont plutôt opté pour le congé parental.

Même si 6 % des parents sont en recherche d'emploi (quasi-exclusivement des femmes), 25 % des familles se sentent concernées par la problématique d'un retour à l'emploi durable.

71 % des familles concernées estiment que la garde de leurs enfants est un frein au retour à l'emploi.

Le coût trop élevé des services et l'absence de solutions immédiates (pour se rendre à un entretien ou pour prendre un emploi rapidement) ressortent comme difficultés principales pour ces familles.

Le point de vue des entreprises

Un questionnaire mené en parallèle auprès des entreprises (20 retours de questionnaires d'entreprises qui emploient 14 % des salariés du Pays) a fait ressortir que les problèmes de garde d'enfants des salariés ont une incidence pour l'entreprise.

Ainsi, 7 entreprises constatent des retards de salariés. Par ailleurs, pour 5 d'entre elles, les horaires des services sont un frein au recrutement, car peu compatibles avec un travail en horaire décalé.

La moitié des entreprises enquêtées (représentant 10 % des salariés du pays et étant toutes localisées sur Châteaubriant) seraient intéressées pour s'investir dans un projet de crèche collective.

⇒ Quelques pistes d'actions

Travailler sur la communication

- Renforcer la coordination des professionnels de la petite enfance pour améliorer la lisibilité des services
- Mieux informer et orienter les parents sur toutes les possibilités de garde (régulière, occasionnelle et d'urgence)

Proposer une offre complémentaire entre l'accueil individuel et l'accueil collectif

- Étendre les horaires d'accueil des structures de garde collective et/ou développer de nouveaux services sur les horaires non couverts
- Développer les services pour les besoins ponctuels, l'accueil d'urgence
- Développer une offre complémentaire pour les besoins des salariés

Développer des solutions pour les familles en situation de recherche d'emploi (garde d'urgence, accompagnement suite au congé parental, etc.)

Inventer, expérimenter des lieux passerelles

- Entre le multi-accueil et l'école pour préparer la scolarisation de l'enfant
- Pour les 10/12 ans qui n'ont pas de solution adaptée

L'intégralité de l'étude sera téléchargeable en septembre 2008 sur www.paysdechateaubriant.com, rubrique « observatoire »

Cette étude a été cofinancée par les fonds européens LEADER+

Conseil de Développement du Pays de Châteaubriant - 14 rue des Vauzelles - B.P. 139 - 44144 CHATEAUBRIANT Cédex
 ☎ 02.40.28.36.64 - 📠 02.40.28.05.98 ✉ conseil.developpement@paysdechateaubriant.com

